

Bootcamp tiers-lieux & Education

A. En Continu lors du bootcamp

1. Espace Fabrication

21 et 22/08/2019 - 09h00-17h00

Thématique : Faire et pédagogie

Animateurs : Catherine Villeret , Patrick Centenero

Description : mise en pratique de l'apprentissage par le faire

2. Exposition

21 et 22/08/2019 - 09h00-17h00

Thématique : faire et pédagogie

Animateur : concierges

Description : L'exposition « Elles·Ils font les tiers-lieux » propose de découvrir les tiers lieux à travers des éléments de définition et leur illustration concrète en éducation à travers des témoignages. Cette exposition participative donne la parole à celles·ceux qui font les tiers lieux éducatifs à travers des témoignages d'élèves, parents, enseignants, personnels d'encadrement, animateurs, éducateurs, chercheurs, accompagnateurs ...

3. Medialab

21 et 22/08/2019 - 09h00-17h00

Thématique : Faire et pédagogie

Coordinateur : Benjamin Gentils: Nicolas Loubet, Romain Sandoz, Majka Voide, Pauline Gourlet, Eve-Amélie Chevallier, Sylvia Fredriksson, Anne-Solen Gourdon

Description : Un medialab est un espace collectif et physique qui met en synergie plusieurs techniques du numérique (Ateliers réseaux sociaux, espace web ressources, captation sonore, vidéo, , design/animation,...). Il est animé par une équipe pluridisciplinaire et permettra de documenter l'ensemble des productions issues des ateliers, de recueillir des témoignages de praticiens, chercheurs et acteurs engagés dans les tiers-lieux. Il permettra enfin l'émergence de réflexions à poursuivre après le bootcamp. Venez contribuer à la documentation du bootcamp et participer à l'émergence d'un patrimoine informationnel commun tout au long du bootcamp.

B. Ateliers

1. Qu'est-ce qu'un tiers-lieu éducatif ?

21/08/2019 - 9h00-10h00

Thématique : Faire et pédagogie

Animateurs : Léa Douhard, Alexandre Benassar

Description : Les tiers-lieux sont devenus un vrai enjeu de politique publique. Ils sont par essence des espaces apprenants et trouvent une résonance particulière dans le système éducatif. Qu'est-ce qu'un tiers-lieu dans l'Éducation Nationale? Quelles sont les missions de l'association tiers-lieux Edu ? Quelles modalités d'accompagnement du lab 110 bis ? Quelles sont les actions menées (rencontres contributives, forum en ligne, cartographie, élaboration de ressources libres, etc.)?

2. **Quelles sont les exigences et les contraintes qu'on donne à l'objet de conception dans un tiers-lieux ?**

21/08/2019 - 9h15-10h30

Thématique : Tiers-lieux et politiques publiques

Animateurs : Benjamin Gentils, Antoine Burret

Description : Le sociologue Antoine Burret définit le tiers-lieu comme une configuration sociale dans laquelle un ensemble hétérogène de personnes s'engage dans une conception commune (de l'élaboration d'une recette de cuisine à l'écriture d'une loi) dont ils sont prêts à répondre devant leurs pairs. Quelles sont alors les contraintes que l'on peut imposer à ces objets de conception pour créer du commun par une démarche design ? Quelles sont les exigences à connaître (licence, modalités de participation, niveau d'ouverture, etc.).

3. **Apprendre par le faire : méthodologie de projet et interdisciplinarité dans les tiers lieux éducatifs**

21/08/2019 - 10h15-11h00

Thématique : Faire et pédagogie

Animateurs : Catherine Villeret , Pauline Gourlet

Description : La méthodologie de projet, intégrant aussi parfois d'autres outils comme l'approche expérimentale, est une entrée dans les démarches actives propices à l'élaboration de projets transdisciplinaires. Elle sous-tend l'émergence de problématiques avec les élèves, invite à la créativité et, par le faire ensemble, à rendre progressivement ces derniers les plus autonomes possible à travers la maîtrise d'outils, de techniques, de méthode de travail coopératif. L'espace classe montre parfois ses limites pour y parvenir facilement. Un espace dédié, un aménagement et un équipement repensés à cet effet, un lieu dont le fonctionnement même est réfléchi pour favoriser de telles dynamiques, est souvent recherché. Les tiers lieux éducatifs tels qu'ils existent déjà et sont expérimentés aujourd'hui apportent des éléments de réponse que chacun peut se réapproprier selon son cadre d'exercice.

4. **Ebauche de la charte de contribution au patrimoine informationnel des tiers-lieux édu**

21/08/2019 - 10h45-13h00

Thématique : Tiers-lieux et politiques publiques

Animateurs : Anne-Solen Gourdon, Sylvia Fredriksson, Nicolas Loubet

Description : Lorsque des personnes d'horizons variés sont réunies pour produire ensemble des connaissances, il est nécessaire de s'assurer de la sauvegarde du patrimoine informationnel commun : ce qu'on écrit, ce qu'on fabrique, ce que documente. La charte de contribution vise à poser un cadre ouvert et résilient pour les différentes ressources élaborées sous licence libres respectant la contribution de chacun et permettant la circulation la plus large possible des informations.

5. Tiers-Lieux francophones et éducation, un enjeu international

21/08/2019 - 11h15-12h30

Thématique : Faire et pédagogie.

Animateurs : Christophe Noullez, Benjamin Gentils

Description : Les tiers-lieux sont en plein essor en francophone, en particulier en Afrique francophone. A ce titre l'association Tiers-Lieux Édu mène plusieurs projets avec les membres du réseau Réseau Francophone des FabLab d'Afrique de l'Ouest (REFFAO). Ce temps d'échanges abordera notamment l'accompagnement du projet Fair'langue mené avec l'Institut Français de Cotonou (Bénin) et les modalités de collaboration avec la communauté du REFFAO.

6. Animation de communautés et collaborer avec les acteurs du territoire sur des projets pédagogiques

21/08/2019 - De 14h00 à 15h15

Thématique : Faire et pédagogie

Animateurs : Stéphanie Fizailne, Christophe Noullez

Description : Comment fédérer et animer une communauté ? Comment créer la confiance entre les acteurs ? Quel est le rôle d'un animateur de communauté ? Dans les tiers lieux éducatifs, souvent les projets sont menés conjointement avec des acteurs du territoire (bibliothèque, associations, riverains, mairie, écoles voisines, entrepreneurs, chercheurs, parents d'élèves, anciens élèves, etc.). Cette constellation d'acteurs est le socle de la communauté d'un tiers-lieux éducatif, en plus des élèves, des enseignants et du personnel de l'établissement.

7. Quelle est la différence entre un tiers-lieu, un espace public et un marché ? Un espace institutionnel peut-il vraiment être un tiers-lieu?

21/08/2019 - 14h00-15h15

Thématique : Tiers-lieux et politiques publiques

Animateurs : Benjamin Gentils - Antoine Burret

Description : Les valeurs portées par la communauté qui s'empare d'un tiers-lieu, les modalités de fonctionnement, la gouvernance et la valeur créée par un tiers-lieu étaient compatibles avec une institution ou un modèle traditionnel d'entreprise.

8. La production et la diffusion de connaissances : documenter un tiers-lieu

21/08/2019 - 15h30-17h00

Thématique : Faire et pédagogie

Animateurs : Pauline Gourlet, Nicolas Loubet, Sylvia Fredriksson

Description : La documentation, en substance, façonne la compréhension collective de ce qui s'est passé, rend visible le fil rouge de la pensée, assure que la valeur de notre travail peut exister sans notre présence et permet l'émergence d'un patrimoine informationnel commun.. Pourquoi la documentation est-elle au coeur des tiers-lieux ? ta documentation a-t-elle des enjeux spécifiques liés à l'éducation ? Quels sont les outils pour documenter dans un tiers-lieux éducatif et avons-nous une démarche commune de la documentation ? Pourquoi avoir une documentation open source ? Pourquoi les tiers-lieux parlent de communs ?

9. **À quoi ressemblerait un terrain de recherche- action du programme “agir par les communs” et quels seraient ses objectifs ?**

21/08/2019 - 15h30-17h30

Thématique : Tiers-lieux et politiques publiques

Animateurs : Anne-Solen Gourdon, Matei Gheorghiu

Description : Le projet de recherche-action collaborative « Agir par les communs » pose la question de ce que tiers lieux et fablabs donnent à voir des communs – à partir de laquelle se dessinent deux transversales structurantes pour notre travail : communs et droit ; communs et action publique. Les tiers-lieux dans l'Education Nationale sont un terrain d'expérimentation privilégié pour ce programme de recherche-action avec 4 sujets d'intérêt issus des premiers échanges :

- droits des communs : cadre juridique de protection du commun (charte de contribution);
- action publique en commun : accompagnement scientifique pour formaliser la contribution des acteurs publics aux communs ;
- essaimage de communs: faire passer à l'échelle, l'usage et le partage d'outils et de pratiques;
- partenariat public - communs : penser l'articulation entre acteurs privés, Etat, collectivités, associations, citoyens (cette question sera traitée le 22/08/2019 entre 10h45 et 12h30)

10. **Apéro pitch de Tiers-lieux**

21/08/2019 - 17h15-19h00

Thématique : Faire et pédagogie

Animateurs : Alexandre Benassar, Benjamin Gentils

Description : La journée a été longue et riche d'échanges, de productions, d'idées. Vient alors le moment tant attendu, celui du partage d'un verre de l'amitié, d'une histoire, d'un projet. Pendant cet apéro pitch, vous pourrez découvrir de nombreux projets de tiers-lieux et présenter le vôtre.

11. **Labellisation des tiers-lieux, bonne ou mauvaise idée ?**

22/08/2019 - 09h00 - 10h15

Thématique : Tiers-lieux et politiques publiques

Animateurs : Léa Douhard, Simon Laurent

Description Imaginer un tiers-lieu sur un territoire est une expérience expérimentale, humaine, unique. Si les pouvoirs publics s'interrogent sur la façon de faire des Tiers-Lieux un nouvel instrument de politique publique, les modèles de diffusion peuvent être très différents selon la nature des porteurs de projets: logique de dissémination, d'essaimage, de franchise ou modèles centralisés sont autant de modalités de diffusion d'expérimentation de Tiers-Lieux. Un modèle serait-il plus pertinent que les autres?

Est-ce que les mouvements et les expérimentations Tiers-Lieux ont le pouvoir de transformer en profondeur les modalités de conception, de mise en œuvre ou même d'évaluation des politiques publiques, ou bien est-ce que les politiques publiques (éducatives, etc.) n'ont-elles pas déjà commencé à codifier, formaliser, rigidifier, et donc limiter le champ des possibles des expériences Tiers-lieux? (Le qualificatif “expérience tiers-lieu réussie” sera discuté le 22 août)

12. Quels sont les outils numériques/fablab d'un tiers-lieu et d'un tiers-lieu mobile ?

22/08/2019 - 09h15-10h45

Thématique : Faire et pédagogie.

Animateurs : Catherine Villeret, Alexandre Benassar

Description : Quand de nombreuses expériences de tiers-lieux sous diverses formes existent, quels sont les différents outils de ces lieux ? Peut-on les regrouper en thématiques ou par rapport à l'espace du lieu ? Que pourrait apporter la mobilité de ses outils dans un territoire ? Quels critères de sélection : portée?

13. Articulation de l'association tiers-lieux Édu avec les acteurs publics

22/08/2019 - 10h45-12h30

Thématique : Tiers-lieux et politiques publiques.

Animateurs : Léa Douhard, Matei Gheorghiu

Description : Quelles modalités de collaboration, (ministère, rectorats, régions, collectivités) et le milieu associatif (éducation populaire), quelle complémentarité entre collectivités et états (mutualisation territoriale, décentralisation, cités éducatives, etc.) sur les tiers-lieux éducatifs ?

14. Les open badges, reconnaître pour ouvrir l'école vers l'extérieur.

22/08/2019 - 11h00-12h30

Thématique : Faire et pédagogie.

Animateurs : Félix Fourcassié, Alexandre Benassar,

Description : Avec la communauté tiers lieux édu, les opens badges sont un excellent levier pour reconnaître les compétences informelles, les savoir-faire et les savoir-être dans un tiers-lieu éducatif ? Ils permettent à l'apprenant de garder des traces de ses apprentissages, de valoriser son engagement et d'avoir la reconnaissance du lieu ou / et de ses pairs. Sous forme de sprint d'écriture, nous allons répondre à trois questions :

Comment peut-on rendre visible les open badges dans une démarche de société apprenante et utiliser cette reconnaissance au service de l'engagement de l'apprenant ?

Le badge peut-il être une reconnaissance institutionnelle avec une valeur quantifiée ? Comment les open badges, et notamment les metabadges pourraient être une opportunité pour reconnaître des compétences en cours de construction entre formations (dispositif structuré) et expériences (loisirs, travail, écoles, organismes de formation, ...) ?

15. **Quelles compétences pour animer un tiers-lieu dans l'Education Nationale?**

22/08/19 - 14h-16h30

Thématique : Faire et pédagogie.

Animateurs : Christophe Noullez

Descriptions : Comment faire tiers-lieu ? Sur quelles compétences repose l'émergence d'un tiers-lieu, son animation, sa pérennisation ?

16. **Qu'est ce qu'une expérimentation Tiers-Lieux réussie ?**

22/08/2019 - 14h00-15h15

Thématique : Tiers-lieux et politiques publiques.

Coordinateur - Animateur : Benjamin Gentils,

Description : Les tiers-lieux sont présentés comme une solution-miracle pour faire émerger de nouvelles façons de coopérer. La mise en place de lieux de rencontres et de pratiques est-elle déjà un élément de succès ? La création de liens sociaux, ou bien la production de communs sont-ils des critères de réussite incontournables ? Au contraire, documenter l'échec n'est-il pas un signe de réussite ? Les échanges doivent permettre de mieux comprendre comment la question de la réussite d'un projet tiers-lieux, qu'il soit une expérience éphémère ou durable, est très relative.

17. **Comment pérenniser un tiers-lieu dans l'éducation nationale ?**

22/08/2019 - 15h30-17h00

Thématique : Tiers-lieux et politiques publiques

Animateurs : Léa Douhard, Alexandre Benassar

Description : Quel cadre RH adapté pour permettre la naissance, le développement et la valorisation des projets qui habitent les tiers-lieux ? Comment reconnaître le poste-clé d'animateur de tiers-lieu / concierge / fabmanager / facilitateur et reconnaître les contributions des enseignants qui accompagnent ces projets en dehors de leur activité d'enseignement. Modalités de partenariats avec les associations, les entreprises et les collectivités ? Comment assurer une bonne gestion des connaissances sur le long terme pour conserver trace des projets et des modalités de fonctionnement pour permettre un renouvellement des personnes impliquées ?